

# ATEM



www.rando-equestre.com

## Licence FFE et Cotisation 2010

A cheval, en attelage, en VTT...

PARTAGER – APPRENDRE – SE FAIRE PLAISIR

Bulletin et règlement à retourner à ATEM Rando Equestre, 4 avenue Daumesnil - 78600 Maisons-Laffitte

Prénom et Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_ (obligatoire pour une demande de licence)

### ASSURANCES FFE (Generali, Cabinet Pezant)

La licence FFE est valable du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre de l'année suivante. **Détail des garanties des assurances et liste des avantages FFE joint au bulletin. Ces informations seront imprimées sur votre licence. Si vous estimez que le niveau des garanties offertes est insuffisant, il vous appartient de souscrire des assurances complémentaires.**

Je demande une licence FFE 2010 fléchée Tourisme (Inclus l'abonnement à **L'Estafette**, trimestriel des passionnés du tourisme équestre)

ou le renouvellement, préciser le n° \_\_\_\_\_

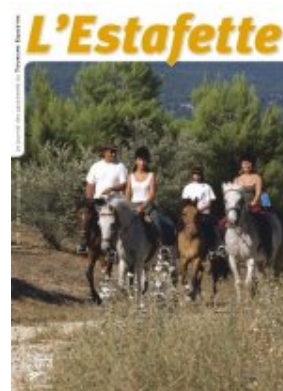
40€ au tarif normal

36 € pour les membres de l'association ayant payé leur cotisation annuelle

Je demande une assurance RCPE (Responsabilité Civile Propriétaire d'Équidés)

27€ pour le 1<sup>er</sup> équidé, 18€ à partir du 2<sup>ème</sup>

Détail des conditions sur demande.



Nom de l'équidé : \_\_\_\_\_ N° SIRE \_\_\_\_\_

Nom de l'équidé : \_\_\_\_\_ N° SIRE \_\_\_\_\_

Nom de l'équidé : \_\_\_\_\_ N° SIRE \_\_\_\_\_

### COTISATION ATEM Rando Equestre

La cotisation à ATEM Rando Equestre est valable du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre de l'année suivante.  
Avantages liés à la cotisation ATEM : voir page suivante

Je verse ma cotisation individuelle pour l'année 2010, soit 30€.

Je verse ma cotisation famille pour l'année 2010, soit 40€.

**ATEM Rando Equestre** Attelage et Tourisme Equestre de Maisons-Laffitte

Association Loi 1901 - Déclaration Préfecture du 13 octobre 2004 - Adhérent FFE et CNTE

4 avenue Daumesnil - 78600 Maisons-Laffitte - atem@rando-equestre.com

www.rando-equestre.com

**06 03 05 03 80**

## COTISATION ATEM RANDO EQUESTRE

La cotisation annuelle à ATEM Rando Equestre est valable du 1er septembre au 31 décembre de l'année suivante. Elle est obligatoire pour participer à certaines activités de l'association. Tarif 2010 : 30 € (individuel) – 40 € (famille). Avantages :

- licence FFE au prix de 36 € par an (inclus l'abonnement à l'Estafette, revue du Comité National de Tourisme Equestre)
- informations régulières (par email) sur les activités et projets de l'association ainsi que sur certaines actualités du tourisme équestre.
- passage de petites annonces sur [www.rando-equestre.com](http://www.rando-equestre.com) (selon charte ATEM)

Dans les cas où la cotisation annuelle n'est pas obligatoire, une cotisation découverte, au prix de 5€ en 2010, est proposée pour la première participation aux activités de l'association. Dès la seconde participation, un complément de 25 € est demandé pour la cotisation annuelle.

Vous permettez ainsi le développement de l'attelage et du tourisme équestre en forêt de Saint-Germain-en-Laye, en Ile de France et ailleurs !

## LICENCE FFE (Fédération Française d'Equitation)

La licence FFE est valable du 1er septembre au 31 décembre de l'année suivante. **Détail des garanties des assurances joint au bulletin. Liste des avantages FFE sur [www.ffe.fr](http://www.ffe.fr). Ces informations seront imprimées sur votre licence. Si vous estimez que le niveau des garanties offertes est insuffisant, il vous appartient de souscrire des assurances complémentaires.** Cavaliers et meneurs qui ne souscrivent pas l'assurance FFE doivent signer une décharge de responsabilité (modèle sur demande).

### Informations sur les garanties d'assurance Contrat n°54 921 944 - Conditions 2009

#### Responsabilité civile

*Responsabilité vis-à-vis des tiers*

Dommages corporels : 10 000 000 €

Dommages matériels : 5 000 000 €

*Défense recours*

A concurrence de 35 000 €

#### *Remboursement des bris de lunettes (2)*

A concurrence de : 90 €

*Frais de rapatriement* : 900 €

*Frais de recherche (pour le cavalier)*

A concurrence de 1 800 €

*Aide pédagogique (à compter du 31<sup>e</sup> jour d'incapacité)*

A concurrence de 1800 €

#### Assurance individuelle du cavalier

##### garanties de base

##### *Décès*

Moins de 18 ans : 10 500 €

Plus de 18 ans : 21 000 €

##### *Invalidité permanente (1)*

De 6% à 32% : 22 000 €

De 33% à 65% : 44 000 €

De 66% à 100% : 66 000 €

##### *Frais médicaux, pharmaceutiques, chirurgicaux et hospitalisation (2)*

A concurrence de 5 000 €

##### *Frais de transport des blessés (2)*

Maximum : 520 €

##### *Remboursement dentaire (2)*

Maximum par dent : 180 €

Maximum par accident : 520 €

*Forfait journalier hospitalier* : garanti

(1) Franchise relative d'invalidité: si votre taux d'invalidité est inférieur ou égal à 5 %, nous n'intervenons pas. Si votre invalidité est supérieure à ce taux, aucune franchise ne sera alors appliquée. Le montant versé est égal au capital multiplié par le taux d'invalidité. Exemple: si invalidité 20 %, 22 000 € X 20 % = 4 400 €. Lorsque le bénéficiaire n'est pas couvert par un organisme social de base et/ou une mutuelle complémentaire, l'indemnité due au titre de la présente assurance est décomptée comme si celui-ci bénéficiait du régime général de la Sécurité Sociale.

(2) Après intervention des régimes obligatoire et complémentaire

#### **Garanties complémentaires**

*Garantie Spéciale Jeunes* : + 20€ / Invalidité permanente : capital de 80 000 € de 33% à 100% d'invalidité, au lieu de 44 000 € et 66 000€ des garanties de base

*Garantie 50* : + 40€ / Garantie de base + 50% des capitaux décès et invalidité

*Garantie 100* : + 70 € / Garantie de base + 100% des capitaux décès et invalidité

**Pour toute questions ou garanties personnalisées, n'hésitez pas à contacter :**

Cabinet Pezant, Generali Assurances, Tél. : 02 31 06 11 60, Fax : 02 31 06 15 55

25 quai de la Londe, BP 3032, 14017 Caen Cedex 2, [caen@agence.generalif.fr](mailto:caen@agence.generalif.fr)

### **Avantages de la licences FFE 2010** Détail sur [www.ffe.fr](http://www.ffe.fr), par exemple :

France Galop / Sur présentation de la licence, entrée gratuite sur les hippodromes d'Auteuil, Chantilly, Deauville La Touques, Longchamp, Maisons-Laffitte et Saint-Cloud.

Réduction sur les entrées du Salon du Cheval de Paris, de l'Académie Equestre de Versailles, du Musée Vivant du Cheval de Chantilly, sur les activités de La Cense (équitation éthologique) et location de véhicules chez Hertz....